STATIONS DE SKI

La saison démarre ce week-end

La plupart des stations de ski ouvrent leurs pistes ce week-end déjà. Moléson, Charmey, La Berra, Les Paccots et Rathvel attendent les skieurs.

Après un hiver 2006-2007 catastrophique, les stations de ski retrouvent le sourire. La plupart d'entre elles ouvrent en effet ce week-end

A **Moléson** (25 à 40 cm de neige annoncés), piste bleue, piste des Joux et celle des débutants attendent les premiers skieurs de la saison. **La** Berra aussi ouvre ce week-end et annonce 60 cm de neige. A **Charmey** (60 cm), toutes les installations sont en fonction. Le centre réformé annonce en outre qu'il ouvre sa minipatinoire naturelle (infos au 026 927 58 18 ou 079 300 40 60). Bellegarde, en revanche, n'a pas encore mis en marche ses remontées. Mais les canons à neige fonctionnent et, si la météo le permet, le week-end prochain sera le bon. En revanche, les pistes de ski de fond et de luge sont prêtes à accueillir les premières glissades.

En Veveyse, l'Office du tourisme de Châtel-Saint-Denis/Les Paccots, annonce que les installations de La Cagne, de Borbuintze et du mini-Vérollys, aux Paccots, sont ouvertes. Rathvel prévoit également d'ouvrir partiellement son domaine dimanche. A noter que le **Lac-Noir** lance lui aussi sa saison aujourd'hui.

Du côté du Pays-d'Enhaut, les installations de **Château-d'Œx** restent fermées, mais Rougemont-Videmanette ouvre «les pistes à la date la plus précoce de l'histoire de nos remontées mécaniques», indique Sonia Lang, directrice de l'Office du tourisme. Les pistes des Gouilles/Rubloz et Chalberhöni sont garanties, alors que la descente en station reste incertaine.

Les téléskis Zückerli et Rütti, à Gstaad, fonctionnent également. Sont aussi ouvertes, à Saanenmöser, les pistes Hornberg/Hornfluh et Saanerslochgrat. Du côté des Mosses, le téléski du Crettex et 15 kilomètres de pistes de ski de fond attendent les sportifs.

Enfin, les Monts-de-Riaz signalent que les pistes ainsi que la buvette du centre nordique sont ouvertes ce week-end.

PROJET D'AGGLOMÉRATION

Difficile de chiffrer les mesures

Combien coûteront les mesures préconisées du projet d'agglomération bulloise? Et qui paiera quoi? Des questions légitimes que se posent les citoyens et contribuables des communes concernées. Pour l'heure, le chiffrage reste aléatoire, l'évaluation des coûts n'étant pas terminée. Ceux-ci oscilleraient entre 20 et 30 millions de francs, voire plus.



L'exploitation de deux nouvelles lignes de bus devrait coûter quelque 400 000 francs par année à Mobul

Légère frustration, jeudi soir à Riaz, au sortir de la séance d'information publique consacrée au projet d'agglomération bulloise (nos éditions des 8 et 15 novembre). Parmi la huitantaine de personnes venues écouter les explications des autorités des cinq communes concernées et du bureau d'études Team+, plus d'une aurait bien aimé entendre articuler certains chiffres. Combien coûteront les mesures préconisées? Quelle sera la part de la Confédération et des communes? A combien s'élèveront les coûts des transports publics? Qui paiera? Autant de questions qui seront restées sans réponses...

Différentes mesures figurant dans le projet de Team+ – désormais consultable à l'adresse www.mobul.ch -

ont pourtant déjà fait l'objet d'une présentation et d'un chiffrage: les réaménagements des rues de Vevey, de Gruyères, de la Condémine et de la route de Riaz. Le tout pour un total de 19,5 millions de francs. La facture du projet d'agglomération se situera donc au-delà de ce montant. Mais de combien? «Ce n'est pas que nous voulons cacher quelque chose, mais nous sommes encore en pleine phase d'évaluation des coûts», résume Yves Sudan, conseiller communal du chef-lieu et président de Mobul, la structure porteuse du projet. Avant d'annoncer prudemment un chiffre oscillant «entre 20 et 30 millions de francs». Mais rien de définitif dans cette prévision. «Des éléments seront peut-être éliminés», explique Yves

L'objectif des autorités est de déposer un projet réaliste: «Il n'est pas question de revendiquer beau-coup pour obtenir un peu. Parce qu'ensuite, il faut que les communes assument leur part: lorsque la Confédération verse un million de francs, il faut qu'elles soient prêtes à mettre le même montant», souligne César Conforti, du bureau Team+. «Nous devons donc évaluer les choses au mieux et redimensionner le projet selon les capacités financières des communes.» Un atout, selon l'ingénieur: «Avec 36 projets, il pourrait y avoir des demandes pour une vingtaine de milliards de francs, alors que l'enveloppe est de 3,5 milliards! Je pense que la Confédération donnera la priorité aux projets crédibles.» Et celui de Bulle, Morlon, Le

Pâquier, Riaz et Vuadens le sera. Pour autant qu'il puisse être déposé

avant la fin de l'année... Et pour ce faire, encore faut-il que le Conseil général de Bulle et les assemblées communales des autres villages acceptent la révision des statuts de Mobul qui leur sera présentée très prochainement. Une convention qui fixera notamment la clé de répartition des coûts: 80% de ceux-ci seront à charge de la commune sur lequel l'investissement est consenti, les 20% restants se partageant entre les autres partenaires, selon leur population légale et leur capacité financière. Etant donné ces derniers critères, Bulle prendra sur elle 80% de ce solde. Petit exercice pratique: Riaz doit réaménager sa traversée pour un million de francs. Un montant que la commune, sans l'agglomération, devra payer dans son intégralité. Avec l'agglo, par contre, on peut supposer que la Confédération y participera à hauteur de, par exemple, 40%. Il reste donc 600000 francs à la charge de la communauté Mobul: Riaz en paie 80% (480 000 francs) et les autres communes se divisent le solde de 120000 fr. selon la clé de répartition interne: le cheflieu débourserait ainsi 96 000 francs.

Nombreuses inconnues

La création des nouvelles lignes de bus reste, elle aussi, difficilement chiffrable. Aux TPF, le sous-directeur Hans-Rudolf Beyeler n'entend pas s'avancer: «Chaque ligne a son prix. Cela dépend du nombre de kilomètres, du genre de bus utilisés, de leur cadence, du personnel nécessaire...» Une équation qui, pour l'heure, comporte encore beaucoup d'inconnues. Îndication: en octobre 2006, la création d'une ligne est-ouest passant par le centre de Bulle avait été présentée au Conseil général de la ville. Les frais de fonctionnement de cette ligne avaient alors été estimés à 520000 francs par année. Avec ses deux ouvertures prévues, le projet d'agglo devrait donc, théoriquement, peser au moins le double. Leur coût étant assumé par le canton à hauteur de 60%, resteraient ainsi quelque 400 000 fr. à la charge des communes. Patrick Pugin

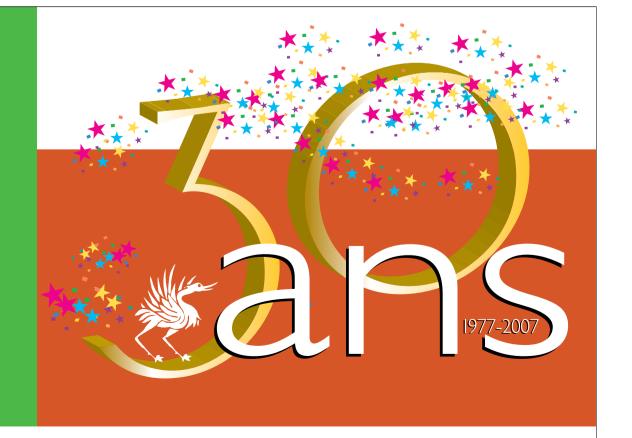
Les internautes peuvent donner leur avis sur le projet: www.mobul.ch

PUBLICITÉ _

Fêtez avec nous!

Du 19 novembre au 1er décembre.

Pour ses "Noces de Perle", Gruyère-Centre vous invite à une grande tombola animée, avec show de magie et grand concours...



Atelier de coiffure - Bata - Bar le Miroir - Bijouterie Ackermann - Bijouterie Oro Vivo Esprit - Hotelplan - JOWA - Supermaché Migros - Mister Minit - Naville & Cie - Optic 2000 Denner - 5 à Sec - Sun Store - Voegele Mode - Voegele Shoes

Heures d'ouverture Lu-Ma-Me-Ve: de 8h à 19h, Jeudi de 8h à 21h (nocturne) Samedi de 8h à 16h - PARKING GRATUIT!

